

Nathalie

Puget-Rostang (06)

Production de légumes diversifiés, petits fruits, aromatiques.

Racontez-nous votre installation :

Cela fait de nombreuses années que je souhaite m'installer en maraîchage. J'ai travaillé près de dix ans en collaboration, en développant progressivement mes compétences et mes envies, mais je ne disposais pas encore du foncier nécessaire pour me lancer officiellement à mon compte et demander la dotation jeune agriculteur. Aujourd'hui, j'ai enfin accès à un terrain qui me permet de concrétiser ce projet.

Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?

J'ai rencontré l'ADEAR, par le biais de l'association des Potagers de la Vesubie, qui m'oriente vers un accompagnement adapté pour structurer mon installation et monter mon dossier.

Mes principales difficultés concernent surtout l'aspect administratif : les démarches à réaliser, la constitution du dossier, la compréhension des différentes étapes et dispositifs. Ce sont des éléments que j'ai du mal à gérer seule et qui représentent pour moi un frein important dans l'avancée de mon installation.

L'ADEAR m'apporte un véritable soutien moral : je me sens accompagnée et comprise dans ma démarche. L'équipe me met également en relation avec d'autres personnes qui ont traversé les mêmes étapes que moi, ce qui crée un sentiment de réseau et d'entraide. Sur le plan pratique, l'ADEAR m'aide à structurer mon dossier administratif et à comprendre clairement les différentes étapes à suivre, ce qui me permet d'avancer plus sereinement.

Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?

J'apprécie particulièrement le suivi individuel proposé, qui permet d'échanger en profondeur, de poser toutes mes questions, et d'avoir des réponses adaptées à ma situation. Ce fonctionnement me rassure beaucoup et m'aide à garder le cap.

L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?

L'ADEAR joue un rôle clé. Elle me prépare, me conseille, et m'aide à sécuriser chaque étape de mon installation. Sans cet accompagnement, avancer dans les démarches administratives et formaliser mon projet serait beaucoup plus difficile.